

Démarche : Demande d'autorisation de survol du cœur du Parc national de forêts

Organisme : Police administrative

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Le survol du cœur du Parc national de forêts à une altitude inférieure à 1000m du sol est interdit , sauf autorisation du directeur du Parc national de forêts (en dehors des couloirs qui auront été délimités par le Conseil d'administration). Cette autorisation peut être consentie pour des missions listées dans la charte du Parc national de forêts (livret 3, modalité 34, page 59).

La démarche suivante permet, pour les cas de figure prévus par la charte, de faire une demande d'autorisation.

Identité du demandeur

Entreprise

Si vous faites cette demande au nom d'une société ou d'une association.

N° de SIRET SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Adresse

Courriel

Téléphone

Informations sur le vol

Type d'aéronef

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Avion / ULM

☐ Hélicoptère

☐ Drone

☐ Autre

Si autre, précisez

Immatriculation

Société opératrice

Déroulement du vol

Objet de la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mission scientifique

☐ Réalisation de travaux autorisés

☐ Mission publique de couverture photo-aérienne

☐ Mission de maintenance d'équipements d'intérêt général

☐ Prises de vues filmées ou photographiques à des fins de promotion du Parc national

☐ Mission de service public réalisée notamment par l'établissement public du Parc ou pour son compte

☐ (drone) Gestion des milieux naturels

☐ (drone) Mission scientifique

☐ (drone) Activité artistique

☐ (drone) Prises de vues et de sons

Précisions sur la mission

Détails du plan de vol

Utilisez le module cartographique ci-dessous pour dessiner les espaces concernés par votre survol :

- vous pouvez naviguer plus facilement dans la carte en saisissant une adresse ou une localité dans la barre de recherche.

- vous pouvez "ajouter une zone" et commencer à en dessiner les contours sur la carte, puis valider en pressant la touche "entrée" (contours ajustables ou supprimables en cliquant sur la zone dessinée).

Demande d'autorisation de survol du cœur du Parc national de forêts

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Vous pouvez au besoin transmettre un plan de vol plus détaillé en choisissant votre propre fichier.

Indiquez la date de déroulement du survol

Renseigner ci-après les dates, horaires et éventuellement le nombre de rotations prévus.

Amplitude horaire

Nombre de rotations

Fréquence des vols

Si, compte tenu de la mission, des vols réguliers doivent avoir lieu : indiquez la date du premier vol ci-dessus, puis indiquez ici sa fréquence, ou les autres dates prévues. Attention, la répétition des vols ne peut excéder le terme de l'année civile en cours.

Communication libre

Si vous souhaitez ajouter une précision ou une question à cette demande, non couverte par les champs ci-dessus, utilisez cette zone de texte.

Vous pourrez ultérieurement échanger avec l'équipe du Parc national par la messagerie associée à cette plateforme de démarche.

Je certifie la véracité des informations transmises dans cette déclaration et reconnais avoir pris connaissance de la réglementation spécifique au cœur du Parc national de forêts en matière de survol motorisé.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non